

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 janvier 2007

---

**MODERNISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE**  
(Deuxième lecture) - (n° 3549)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 14

présenté par  
M. Gremetz  
et les membres du groupe Communistes et Républicains

-----  
**ARTICLE 14**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« D'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2007, un plan d'action sera élaboré par le Gouvernement et les partenaires sociaux afin de mettre ces principes en pratique. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet article se limite à afficher de grands principes mais omet de prévoir les modalités pratiques d'application.